

## LE BOIS :

### Une énergie moderne et renouvelable

#### Utiliser une énergie propre et abondante

Le bois est une énergie très peu polluante : le transport du combustible requiert très peu de ressources et permet de remplacer des systèmes de chauffage basés sur des énergies fossiles (fioul, gaz). Le chauffage au bois participe donc de façon significative à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** pour lutter contre le changement climatique. En France, la forêt progresse au fil des ans, et dans le département du Rhône elle représente  $\frac{1}{4}$  du territoire, avec un accroissement net de 2% par an. Le potentiel de prélèvement est donc encore important.

#### Une ressource gratuite et locale qui participe à une économie circulaire

La valorisation d'une ressource énergétique locale et abondante permet de la substituer aux importations des emplois locaux et de réduire le déficit commercial au niveau local et national, grâce aux économies de pétrole et de gaz. Le développement d'une filière bois contribue donc à **dynamiser l'économie des zones rurales**, en permettant la création **d'emplois locaux et non délocalisables**.



*Broyage des grumes de bois*

#### Une technologie moderne, mature et fiable

La filière bois-énergie s'est aujourd'hui structurée et permet la mise en œuvre de matériel de qualité par des **professionnels qualifiés** (professionnels RGE).



Le combustible se présente sous la forme de granulés (sciure compressée) ou de plaquettes (bois déchiqueté). Les chaudières bois modernes sont **entièrement automatisées** : le bois déchiqueté ou le granulé de bois sont stockés dans un silo étanche attenant ou proche de la chaufferie. L'alimentation se fait par une vis sans fin ou un système d'aspiration.

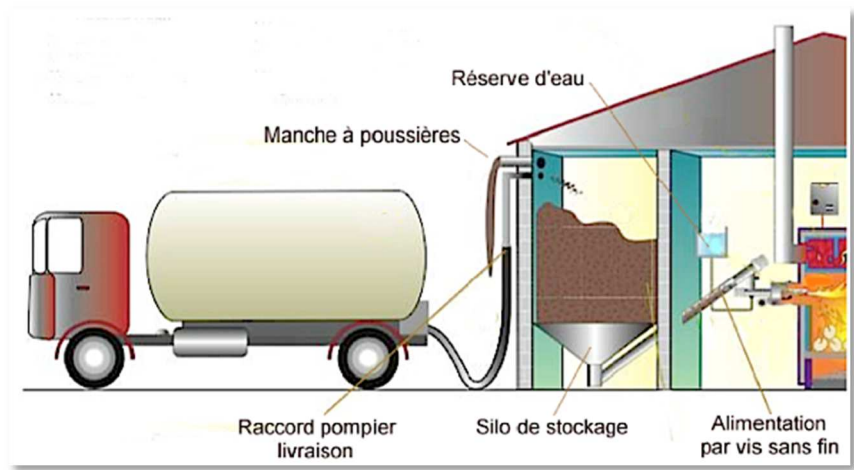
Selon la capacité de stockage du combustible bois, l'autonomie de chauffage peut durer de quelques semaines jusqu'à la **durée totale de la saison de chauffe** voire plus.

La livraison est effectuée par camion, qui peut selon la configuration du silo verser le combustible ou le souffler à travers un tuyau souple.



*Chaudière à granulés et silo textile*

*Livraison de granulés.  
La chaudière est  
alimentée en  
permanence par une  
vis sans fin  
(Source : Futura sciences)*



## Pour qui ? Une technologie adaptable à de nombreux cas

Le chauffage au bois convient pour un très grand nombre de cas, pour les logements collectifs comme individuels, ainsi que pour les bâtiments tertiaires (bâtiments publics, écoles, locaux commerciaux ou industriels). Associée à un **réseau de chaleur**, une seule chaufferie peut alimenter plusieurs bâtiments.

## Un investissement rentable

**Le bois est un combustible très compétitif** (en comparaison du fioul, du propane, ou du gaz). L'investissement initial dans le matériel reste important, mais une chaufferie raccordée à un réseau de chaleur desservant plusieurs bâtiments permet de l'optimiser.

Le **bois déchiqueté** sera privilégié pour les bâtiments fortement consommateurs. Le combustible est très bon marché, mais occupe un volume important. Le bon fonctionnement de la chaudière nécessite un suivi et un entretien un peu plus important qu'une chaudière conventionnelle

Le **granulé** est un peu plus cher, mais plus compact et souple d'utilisation. Il se destinera avant tout aux bâtiments de petite à moyenne taille.

### Témoignage :

**Robert Solvignon, directeur administratif de COFORET (Lamure-sur-Azergues)**

« Nous assurons un service de proximité à nos clients pour le bois-énergie. Nous leur apportons un approvisionnement régulier en terme de qualité comme de quantité ; avec souplesse et réactivité. Nous sommes en mesure de garantir l'origine de la plaquette, ce qui est important pour les politiques locales de respect de l'environnement. Nous avons accès à une ressource très importante, puisque nous gérons plus de 25 000 hectares de forêt. Je crois que nous sommes reconnus comme des acteurs fiables puisque COFORET existe depuis 30 ans. »

## APPEL A PROJET SUR LA CA DE L'OUEST RHODANIEN

Dans le cadre du projet « Territoire à énergie Positive », les subventions accordées aux énergies renouvelables sont majorées sur la COR.

La COR construit actuellement sa candidature pour mobiliser le fonds chaleur de l'ADEME.

**Des subventions d'environ 50 % du montant des travaux peuvent être accordés aux projets de chaufferies bois, incluant ou non un réseau de chaleur.**

Un premier appel à projet est ouvert avec une réponse demandée avant le 15 septembre 2016